



## Un échange d'otages et de prisonniers

Par Daniel TANT

En 1915 la prudence n'est pas encore instaurée dans les communications officielles. Le 29 octobre 1915, un télégramme partiellement chiffré est expédié de la préfecture de la Marne vers le ministère des Affaires étrangères à Bordeaux. Il provient des Archives départementales de la Marne où il est référencé 51M24.

Chiffre n°7 – Nous apprenons par Lenoir (6362 6679 6750) député (2067) revenant de Bordeaux (1765) que malgré nombreuses (7790) démarches (2507) faites par nous (7120), les officiers (7801) allemands (0688) Von Arnim et Von Kummer (0654 6929 1020 6589 6094 0654 6929 6981 0940 6094 6736) capitaines (1347) venus comme parlementaires (7263) aux environs de Reims (8393) au commencement de septembre et arrêtés (1360) ont été remis (8643 6880) en liberté (6153) sans conditions (2542) le seize octobre et conduits (2572) à la frontière (4939) suisse (9715). Vous demandons avec dernière insistance (5778) que les Français (4528) pris (7488) comme otages (7552) à la suite arrestation (1340) de ces deux officiers (7801) et pour lesquels nous avons demandé au gouvernement (5091) d'assurer l'échange (3692 0209 5550) soient immédiatement remis (8643 6880) en liberté (6153). Ce sont messieurs (6906) Léon (6642) de Tassigny (9526 9894 5365 7380), maire (6304) de la Neuville (6169 0940 0283 3239), Louis Kiener (6813 6981 5295 6409) de Reims (8393), Pasqual fils (7483 8050 6051) d'Epernay (3612 7054 6939 0855) pris (7488) comme interprète (5339) et le chauffeur (1758 0940 4272 4345 8751), Jules (6691) Mouny (6598 7380) de Reims (8393). Ils étaient encore à Chauny (1758 0940 7380) il y a une dizaine de jours. Vous prions faire d'urgence toutes démarches nécessaires.

Il faut croire que le ministère ne possède aucun chiffreur digne de ce nom puisqu'il renvoie la réponse suivante entièrement en clair :

Off Bordeaux 3870 167 8 13.45 – en réponse au télégramme que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 29 octobre dernier je m'empresse de vous faire connaître que les officiers parlementaires allemands mentionnés par vous ont été reconduits à la frontière le 28 septembre date à laquelle j'ignorais encore que des Français eussent été pris comme otages par les autorités allemandes à la suite de l'arrestation de ces officiers = prévenu officieusement d'abord ensuite par une lettre du préfet de la Marne reçue à mon département le 22 octobre dernier j'ai fait aussitôt toutes les démarches nécessaires pour obtenir par l'entremise de l'ambassadeur d'Espagne à Berlin et par celle de l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris la libération de MM de Cassigny (au lieu de Tassigny) Kiener Pasqual et Mouny = je ne manquerai de vous faire connaître le résultat de son intervention.

En pleine guerre mondiale, alors que les lignes sont surveillées, traiter aussi légèrement la sécurité des transmissions serait presque à classer comme intelligence avec l'ennemi.